



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2020

L'An deux mil vingt, le deux octobre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle Jean Moulin, sur la convocation qui leur a été donnée le vingt-cinq septembre deux mil vingt, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie-France LE COZ, M. Jérôme LEMAIRE, Mme Christelle BESSAGUET, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Odile LE CANN, M. Roger CARNOT, Mme Marie DUIGOU, M. Guy DOEUFF, Mme Annie BARRAULT, M. René PRAT, Mme Marie-José TOULLEC, M. Denis BARGUIL, Mme. Françoise MONNIER, M. Michel LE BERRE, Mme Martine PRIMA, M. Patrice CHAVRIER, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Olivier LE BOUETTÉ, Mme Marie-Hélène NAVINER, M. Romuald FEVRIER, M. Gaëtan PRIMA, Mme Sabrina LOUIS, M. Frédéric GUELT, Mme. Anne-Laure RIGNAULT, M. Vincent BRATZLAWSKY, M. Rayan LE CALLOCH.

Etaient absents :

Mme. Florence LE MEUR, excusée a donné pouvoir à Mme. Marie-France LE COZ
Mme. Annaïk MERDY, excusé a donné pouvoir à M. BRATZLAWSKY

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu M Rayan LE CALLOCH, Conseiller municipal, comme secrétaire.

DEL02.10.2020-053 : Rapport d'activité 2019 du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF)

L'activité du SDEF déploie dans les domaines suivants :

- Le service public de la distribution d'énergie électrique ;
- La compétence numérique, données et conseil aux collectivités ;
- L'éclairage public
- Le service public de distribution du gaz naturel ;
- La transition énergétique ;

Afin de retracer son activité, le syndicat élabore chaque année un rapport d'activité. Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, celui-ci est transmis aux conseils municipaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Prend acte de la communication du rapport d'activité du SDEF pour l'année 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,



Christophe LE ROUX